



Rapport annuel révisé
Belfius Fund

31 décembre 2023

01.01.2023 - 31.12.2023
SICAV de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg B-187871



Belfius Fund

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice
du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	8
Etat des actifs nets au 31 décembre 2023	11
Etat des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	12
Statistiques	13
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	14
Belfius Fund Target Income 2032	14
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	16
Autres notes aux états financiers	18
Informations supplémentaires non auditées	23



Administration de la SICAV

Conseil d'Administration

Président

Jean-Yves MALDAGUE
Administrateur-délégué
Candriam

Administrateurs

Vincent HAMELINK (jusqu'au 19 avril 2023)
Member of the Group Strategic Committee
Candriam

Aurore PELLE (depuis le 20 avril 2023)
Senior Internal Auditor
Candriam

Tanguy DE VILLENFAGNE
Advisor to the Group Strategic Committee
Candriam

Myriam VANNESTE
Global Head of Product Management
Candriam

Catherine DELANGHE
Administrateur indépendant

Thierry BLONDEAU
Administrateur Indépendant

Siège social

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Administration Centrale** et d'**Agent Domiciliaire**
sont confiées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La fonction de **Gestion de Portefeuille** est assurée directement par
Candriam et/ou par une ou plusieurs de ses succursales

Candriam – Succursale française
40, Rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – Belgian Branch
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200,
London EC1A 4 HD

“Réviseur d'entreprises agréé”

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg



Détails sur la SICAV

Belfius Fund (ci-après la « SICAV ») publie annuellement un rapport détaillé sur son activité, la gestion de ses avoirs et comprenant l'état consolidé des actifs nets et l'état consolidé des variations des actifs nets exprimés en EUR, le portefeuille-titres de chaque compartiment et le rapport d'audit. Ce rapport est disponible au siège de la SICAV ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui est spécifié sur la convocation. Elle se tient dans les six mois suivant la fin de l'exercice social.

Les avis de toutes Assemblées Générales sont envoyés par lettre recommandée à tous les actionnaires nominatifs, à leur adresse figurant au registre des actionnaires, au moins 8 jours avant l'Assemblée Générale. Ces avis indiqueront l'heure et le lieu de l'Assemblée Générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

Les avis financiers ou toutes les autres informations sont envoyés aux actionnaires à leur adresse portée dans le registre conformément à la législation en vigueur. Les avis financiers sont publiés dans les pays où la SICAV est commercialisée et pour ce qui concerne le Grand-Duché de Luxembourg dans le « Luxemburger Wort » si la législation l'exige. Les exigences concernant la participation, le quorum et la majorité lors de toute Assemblée Générale sont celles fixées aux articles 450-1 et 450-3 (tels que modifiés) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée et dans les statuts de la SICAV.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque compartiment, le prix d'émission, de rachat des actions et de conversion de chaque compartiment peuvent être obtenus au siège social de la SICAV et auprès des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

La liste des achats et ventes de titres composant les portefeuilles-titres est tenue gratuitement à la disposition de l'investisseur au domicile de la SICAV.

Le Prospectus, les statuts, les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (« PRIIPs KIID») et les rapports annuel et semestriel de la SICAV sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV pendant les jours bancaires et heures d'ouverture normales de bureaux, ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.



Rapport du Conseil d'Administration

Environnement économique et financier

Aux **Etats-Unis**, en janvier et février 2023, hormis pour l'immobilier résidentiel, une grande majorité des indicateurs économiques demeurent assez bien orientés, et ce, malgré les hausses de taux passées de la Réserve fédérale (Fed). Cette dernière, le 1er février, monte son taux directeur de 25 points de base à 4,75 %. Sur ces deux mois, plus de 700 000 nouveaux emplois ont encore été créés. L'ISM du secteur des services est à 55,1 en février. Ceci pousse brièvement le taux à dix ans au-delà de 4 % début mars. Toutefois, les fermetures par les autorités de la 16e plus grande banque américaine (Silicon Valley Bank), le 10 mars, à la suite de sorties de dépôts beaucoup trop importantes, et, quelques jours plus tard, de Signature Bank, font craindre un risque de contagion aux autres banques de moyenne importance. La FDIC, en concertation avec la Réserve fédérale et le Trésor américain, peut invoquer une situation de « Systemic Risk Exception », qui permet à celle-ci de pouvoir assurer tous les dépôts de ces deux banques (les dépôts assurés (< à \$250 000) et les non-assurés). Pour éviter un problème de liquidité et de contagion, la Fed ouvre une nouvelle facilité d'emprunt (BTFFP – Bank Term Funding Program) dont la spécificité est que les obligations publiques servant de collatéral sont valorisées au pair et non au prix de marché. Avec la gestion des autorités, le risque de contagion diminue et le stress sur les marchés financiers se réduit. Par ailleurs, grâce à la réduction des tensions dans les chaînes d'approvisionnement et à la baisse des prix de l'énergie et des métaux industriels, l'inflation totale, sur les premiers mois de 2023, baisse régulièrement (5 % en mars 2023). L'inflation sous-jacente, elle, stagne et oscille autour de 5,5 %. En effet, bien que l'inflation des biens ralentisse, la composante « immobilier » de l'inflation (plus de 30 % de l'IPC) et celle des services non liés à l'immobilier ne ralentissent pas. Par ailleurs, la croissance des salaires est encore importante et c'est un intransigant important dans le prix des services. Ce sont les raisons pour lesquelles, malgré les développements en mars, la Réserve fédérale monte à nouveau, le 22 mars, son taux directeur de 25 points de base à 5 %. Fin mars, le taux à dix ans est en baisse de 35 points de base à 3,48 % par rapport à fin 2022. La Bourse, elle, croît de 7 %. Au deuxième trimestre, comme dans le reste du monde, le secteur manufacturier connaît une croissance atone alors que le secteur des services croît continuellement. Plus de 600 000 emplois sont encore créés pendant le trimestre, la croissance des salaires et de l'inflation sous-jacente ne ralentissent que lentement. En juin, le taux de chômage est à 3,6 %. La croissance du PIB du 2e trimestre est de 0,5 % en glissement trimestriel après 0,6 % au premier trimestre. Ceci conduit la Fed, le 3 mai, à augmenter son taux directeur de 25 points de base à 5,25 %. En revanche, lors du FOMC du 14 juin, la Réserve fédérale annonce qu'elle fait une pause dans son cycle de resserrement. Ceci soutient l'évolution de la Bourse qui progresse – particulièrement en juin – de 8,3 % sur le trimestre, emmenée par l'effervescence autour des entreprises liées à l'intelligence artificielle. Le taux à dix ans, lui, croît de 33 points de base à 3,81 %. Au troisième trimestre, malgré un resserrement de 525 points de base – la dernière hausse de 25 points de base est décidée le 26 juillet – et la dégradation par Fitch de la notation de la dette des Etats-Unis début août, l'économie américaine continue de créer plus de 650 000 emplois sur le trimestre. En septembre, le taux de chômage est de 3,8 %, l'ISM du secteur des services demeure toujours supérieur à 50 et, en général, les autres indicateurs économiques restent bien orientés. Malgré ces bons indicateurs, lors de sa réunion du 20 septembre, la Réserve fédérale maintient son taux directeur inchangé à 5,5 %, estimant que celui-ci est à un niveau suffisamment restrictif. Ces différents développements conduisent le marché à anticiper que les Etats-Unis ne rentreront pas en récession mais que la Fed va maintenir ses taux hauts plus longtemps, et ce, malgré une inflation sous-jacente en baisse à 4,1 % (en septembre). Au cours du trimestre, pris entre une absence de perspective de récession aux Etats-Unis et des réductions de production de l'OPEP+, le prix du pétrole ne cesse de grimper. Tant le Brent que le WTI dépassent les 90 dollars le baril fin septembre (contre autour de \$70 début juillet). Tout cela pousse le taux à dix ans, fin septembre, à 4,57 %, soit une hausse de 77 points de base par rapport à fin juin. Sur la même période, en réponse à la forte hausse de taux, la Bourse recule de 3,6 %. Début octobre, tant le marché du travail que l'activité dans les services demeurent dynamiques. Fin octobre, la croissance du PIB du troisième trimestre est annoncée à 1,2 % en glissement trimestriel (soit le cinquième trimestre consécutif avec une croissance supérieure à 2 % en glissement trimestriel annualisé). Dans ce contexte, et avec une prime de risque obligataire en forte hausse, le taux à dix ans atteint presque les 5 %. Toutefois, début novembre, des créations d'à peine 100 000 d'emplois, des taux hypothécaires au-delà de 8 % et des ISM un peu plus faibles conduisent les marchés à penser que l'activité va peut-être ralentir plus fortement que prévu et que la Réserve fédérale pourrait baisser son taux directeur plus vite qu'anticipé. Ceci pousse le taux à dix ans à la baisse. Ce mouvement est amplifié mi-décembre lors de la dernière réunion de la Réserve fédérale où son gouverneur donne un message plus « dovish » et où les projections de niveau de taux des fonds fédéraux pour 2024 sont plus basses qu'en septembre. Au total, après ce rallye obligataire, le taux à dix ans clôture l'année à 3,87 % soit trois points de base plus haut que fin 2022. Le S&P500 termine 2023 sur une progression de 24,2 % sur l'année à 4770, aidé par l'augmentation de 11,2 % sur le quatrième trimestre.



Rapport du Conseil d'Administration

Environnement économique et financier (suite)

Dans la **zone euro**, au premier trimestre 2023, alors que l'inflation totale (6,9 % en mars) est en baisse continue depuis son pic d'octobre 2022, l'inflation sous-jacente, elle, ne cesse de grimper (5,7 % en mars) dans un contexte où le marché du travail demeure tendu. Le taux de chômage est de 6,5 % et la croissance des salaires est importante. Par ailleurs, la baisse du prix du gaz se poursuivant, cela conduit à revoir les perspectives de croissance à la hausse ainsi que les anticipations de taux terminal de la Banque centrale européenne (BCE). Cette dernière, le 2 février, augmente son taux directeur de 50 points de base à 3 %. Malgré les développements au sein du système bancaire américain, la BCE, lors de sa réunion du 16 mars, augmente à nouveau son taux directeur de 50 points de base à 3,5 %. En effet, comme le fait remarquer Christine Lagarde, le secteur bancaire européen est résilient, bien capitalisé et n'a pas de problème de liquidité. L'autre raison de cette hausse tient dans les dernières prévisions macroéconomiques de la BCE qui montrent que l'inflation devrait rester trop élevée pendant trop longtemps. Pendant le week-end du 18 et 19 mars, la Banque Nationale Suisse et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers suisse organisent la reprise de Credit Suisse par UBS. Au total, fin mars, par rapport à fin 2022, le taux à dix ans allemand baisse de 27 points de base à 2,3 %. La Bourse, elle, croît de 11,9 %. Au cours du deuxième trimestre, bien que les indices PMI du secteur manufacturier et des services se dégradent, celui des services reste au-dessus de 50. Par rapport au début de l'année, la confiance des consommateurs s'améliore mais celle-ci devient plus hétérogène entre les pays de la zone euro. Le marché du travail, lui, demeure toujours bien orienté. Avec une croissance des salaires autour de cinq pourcents, la croissance de la masse salariale permet d'entrevoir une amélioration du pouvoir d'achat au fur et à mesure de la baisse de l'inflation. Bien que l'inflation totale ne cesse de ralentir (5,5 % en juin), l'inflation sous-jacente, elle, montre plus de rigidité à la baisse (5,5 % en juin). C'est la raison pour laquelle la BCE augmente son taux directeur à deux reprises, respectivement le 4 mai et le 15 juin, à chaque fois de 25 points de base. Fin juin, le taux directeur de la BCE est à 4 %, le taux à dix ans allemand est à 2,39 % et la Bourse croît de 1,0 % sur le trimestre. Au troisième trimestre, malgré des dynamiques domestiques différentes entre la zone euro et les Etats-Unis, les taux européens évoluent tout au long du trimestre, de concert avec les taux américains, mais avec une amplitude moindre. Même si l'inflation recule, elle demeure élevée (4,3 % en septembre) et l'inflation sous-jacente, elle, décélère encore plus lentement (4,5 %). C'est la raison pour laquelle la BCE monte encore par deux fois ses taux au cours du trimestre (une première fois le 27 juillet à 4,25 %, et, une seconde fois, le 14 septembre à 4,5 %). Dans cet environnement de taux plus élevés, l'activité décélère. Alors que depuis quatorze mois l'indice PMI du secteur manufacturier de la zone euro est sous la barre des 50, en août, celui du secteur des services passe sous ce seuil également. Il devient clair que la croissance de la zone euro va, au mieux, être atone d'autant que les baisses de production des pays de l'OPEP+ pèsent sur le prix du Brent. En effet, la croissance du PIB du troisième trimestre montre une contraction de 0,1 % en glissement trimestriel. De manière générale, entre le troisième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2022, le niveau du PIB de la zone euro n'a progressé que de 0,1 %. Même s'il a été partiellement compensé par des aides gouvernementales, la raison principale de cette absence de croissance est le choc énergétique qui a pesé fortement sur le pouvoir d'achat des ménages ainsi que sur l'activité des entreprises. Seul élément vraiment positif dans la conjoncture de la zone euro : le marché du travail qui demeure bien orienté. Le taux de chômage reste bas à 6,5 % (en septembre) et la croissance des salaires demeure toujours assez élevée. Ceci permet à la consommation des ménages de tenir et offre un support à la croissance. Au total, le taux à dix ans allemand croît de 42 points de base sur le trimestre à 2,81 %. La Bourse, elle, perd 4,6 % sur la même période. Le quatrième trimestre est marqué par les enquêtes PMI tant pour le secteur manufacturier que des services qui se détériorent encore un peu plus (l'indice composite est en moyenne à 47 sur le trimestre). Toutefois, avec l'inflation en baisse et des salaires qui continuent à progresser, cela devrait permettre aux ménages de regagner du pouvoir d'achat. Fin octobre, le taux à dix ans allemand suit le mouvement des taux américains et atteint presque 3 %. Comme aux Etats-Unis, la faiblesse de la croissance fait anticiper une baisse plus rapide des taux directeurs de la BCE, d'autant que les chiffres d'inflation et d'inflation sous-jacente de novembre sont en baisse à respectivement 2,4 % et 3,5 %. Lors de la dernière réunion de la BCE, la Présidente de la BCE a, en revanche, indiqué que l'heure n'était pas à la baisse des taux directeurs. En effet, le marché du travail demeure bien orienté et la croissance des salaires est toujours relativement importante, ce qui a une influence sur les prix des services, en particulier. Au total, après le rallye obligataire, le taux à dix ans clôture l'année à 2 % soit 56 points de base plus bas que fin 2022. La Bourse termine 2023 sur une progression de 16 % sur l'année, aidée par une augmentation de 7,5 % sur le quatrième trimestre.

Belfius Fund Target Income 2032

L'année 2022 avait été celle de toutes les baisses, la plupart des marchés, actions et obligations, ayant été fortement corrélés dans un vaste mouvement de dépréciation. La cause principale de ces mouvements réside sans doute dans les importants resserrements monétaires opérés pour combattre l'inflation, alors que les investisseurs étaient déjà inquiets par les perspectives de croissance. En 2023, au contraire, les taux d'inflation ont fortement reculé et se sont rapprochés, sans les atteindre pour autant, de niveaux acceptables. Les hausses des taux directeurs se sont progressivement arrêtées et les marchés obligataires se sont redressés et ont fini l'année dans le vert. Parallèlement, la croissance, notamment américaine, s'est avérée beaucoup plus résiliente qu'anticipé. Ces facteurs combinés ont permis un rebond spectaculaire des marchés d'actions, certains indices ayant même effacé les pertes de 2022.

Durant l'année, le fonds a très rapidement adopté une exposition importante dans les marchés d'actions, avec une allocation privilégiant les secteurs et zones les plus à même de tirer profit de l'accalmie sur les taux. Cette politique a été profitable, avec une performance nette de la part C de 9.65% sur la période.

A la fin de la période, le budget de risque disponible, tel que déterminé par l'objectif de préservation partielle du capital, demeure suffisamment large pour poursuivre, au besoin, une allocation agressive.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 28 mars 2024.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
BELFIUS FUND

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de BELFIUS FUND (le « Fonds ») au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de ses opérations et des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2023 ;
- l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date ;
- le portefeuille-titres au 31 décembre 2023 ; et
- les notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés et les autres notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 4 avril 2024

Sébastien Sadzot



Etat des actifs nets au 31 décembre 2023

		Belfius Fund Target Income 2032	Combiné
		EUR	EUR
Actifs			
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	23,930,988	23,930,988
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	54,679	54,679
Avoirs en banque et broker	9	1,633,889	1,633,889
Intérêts à recevoir, nets		309	309
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	156,952	156,952
Autres actifs		8,405	8,405
Total des actifs		25,785,222	25,785,222
Passifs			
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	12,098	12,098
Payable on investments purchased		60	60
A payer sur rachats		38,750	38,750
Commissions de "Legal Fund Engineering" à payer		431	431
Commissions de dépositaire à payer		284	284
Commissions de gestion à payer	3	5,391	5,391
Commissions de distribution à payer	4	151,149	151,149
Taxe d'abonnement à payer	7	62	62
Autres dépenses à payer		15,631	15,631
Total des passifs		223,856	223,856
Total des actifs nets		25,561,366	25,561,366



Etat des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Belfius Fund Target Income 2032	Combiné
		EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		26,271,132	26,271,132
Revenus			
Intérêts bancaires		47,776	47,776
Total des revenus		47,776	47,776
Frais			
Commissions de gestion	3	64,087	64,087
Commissions d'administration	5	10,590	10,590
Commissions de "Legal Fund Engineering"		5,127	5,127
Commissions d'Administration Centrale		5,463	5,463
Commissions de distribution	4	307,610	307,610
Commissions de dépositaire	6	1,128	1,128
Taxe d'abonnement	7	254	254
Coûts de transaction	2f	11,705	11,705
Intérêts bancaires		202	202
Autres frais	8	39,002	39,002
Total des frais		434,578	434,578
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		(386,802)	(386,802)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	1,326,491	1,326,491
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	(138,148)	(138,148)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	121,940	121,940
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(268,078)	(268,078)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		655,403	655,403
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	1,655,010	1,655,010
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	(106,880)	(106,880)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	133,640	133,640
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		2,337,173	2,337,173
Evolution du capital			
Souscriptions d'actions		448,817	448,817
Rachats d'actions		(3,495,756)	(3,495,756)
Actifs nets à la fin de l'exercice		25,561,366	25,561,366



Statistiques

Belfius Fund Target Income 2032

Classe d'actions	ISIN	Type d'actions	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total net assets			EUR		25,561,367	26,271,132	30,718,336
C	LU2404886470	Capitalisation	EUR	1.00	163.64	147.53	-
Y	LU1558150949	Capitalisation	EUR	857,428.86	29.81	27.19	29.78



Belfius Fund Target Income 2032

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation	% actifs nets
Organismes de placement collectif				
Parts/Unités détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Z C	565	EUR	856,471	3.35
			856,471	3.35
Luxembourg				
CANDRIAM ABSOLUTE RETURN EQUITY MARKET NEUTRAL Z C	433	EUR	858,980	3.36
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES Z C	1,318	EUR	328,355	1.28
CANDRIAM BONDS EMERGING DEBT LOCAL CURRENCIES Z C	541	USD	575,064	2.25
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS Z C	445	USD	1,295,146	5.07
CANDRIAM BONDS EURO CORPORATE Z C	4	EUR	33,451	0.13
CANDRIAM BONDS EURO GOVERNMENT Z C	782	EUR	1,931,194	7.56
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD Z C	5,047	EUR	1,299,615	5.08
CANDRIAM BONDS GLOBAL HIGH YIELD Z C	4,962	EUR	1,474,446	5.77
CANDRIAM BONDS GLOBAL INFLATION SHORT DURATION Z C	145	EUR	19,971	0.08
CANDRIAM BONDS INTERNATIONAL Z C	1,863	EUR	1,917,942	7.50
CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN Z C	500	EUR	808,379	3.16
CANDRIAM EQUITIES L EMERGING MARKETS Z C	331	EUR	399,935	1.56
CANDRIAM EQUITIES L EUROPE INNOVATION Z C	47	EUR	129,484	0.51
CANDRIAM EQUITIES L GLOBAL DEMOGRAPHY Z C	552	EUR	1,878,592	7.35
CANDRIAM EQUITIES L ONCOLOGY IMPACT Z C	58	USD	129,758	0.51
CANDRIAM EQUITIES L ROBOTICS & INNOVATIVE TECHNOLOGY Z C	603	USD	2,360,468	9.23
CANDRIAM MONEY MARKET EURO Z C	10	EUR	10,756	0.04
CANDRIAM MONEY MARKET USD SUSTAINABLE Z C	1,056	USD	1,141,732	4.47
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION BF C	166	EUR	255,868	1.00
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMU Z C	1,710	EUR	383,359	1.50
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE SMALL & MID CAPS Z C	23	EUR	65,489	0.26
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	224	EUR	384,933	1.51
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	163	EUR	764,113	2.99
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	2,676	USD	2,727,264	10.67
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	5,800	EUR	1,900,223	7.43
			23,074,517	90.27
Total Parts/Unités détenues dans des fonds d'investissement			23,930,988	93.62
Total organismes de placement collectif			23,930,988	93.62
Total du portefeuille-titres			23,930,988	93.62
Coût d'acquisition			21,948,655	

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.
Toutes différences dans le pourcentage des actifs nets sont le résultat d'arrondis.



Belfius Fund Target Income 2032

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Luxembourg	90.27
France	3.35
	93.62

Répartition économique (en % des actifs nets)

Fonds d'investissement	93.62
	93.62



Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Options

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur options sont les suivantes :

Belfius Fund Target Income 2032

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
3	SP 500 MAR 4200.0 15.03.24 PUT	USD		3,368	(17,929)
3	SP 500 MAR 4100.0 15.03.24 PUT	USD		2,580	(15,587)
2	SP 500 MAR 4400.0 15.03.24 PUT	USD		4,119	(6,837)
25	EURO STOXX 50 MAR 3900.0 15.03.24 PUT	EUR		2,675	(13,225)
25	EURO STOXX 50 MAR 4000.0 15.03.24 PUT	EUR		3,550	(15,400)
20	DJ EURO STOXX 50 20240315 P4100	EUR		3,900	(14,170)
10	EURO STOXX 50 MAR 4200.0 15.03.24 PUT	EUR		2,760	(4,490)
10	DJ EURO STOXX 50 MAR 4300 15.03.24 PUT	EUR		4,010	(1,690)
10	DJ EURO STOXX 50 20240315 P4400	EUR		5,950	(250)
10	DJ EURO STOXX 50 20240315 P4500	EUR		8,931	695
2	SP 500 MAR 4300.0 15.03.24 PUT	USD		3,005	(10,212)
2	SP 500 INDEX 20240315 P4500	USD		5,748	(4,115)
1	SP 500 INDEX 20240315 P4600	USD		4,083	(829)
Options émises					
1	SP 500 JAN 4750.0 04.01.24 CALL	USD	281,963	(2,883)	(1,770)
1	SP 500 JAN 4825.0 31.01.24 CALL	USD	177,468	(3,861)	(2,191)
1	SP 500 JAN 4875.0 31.01.24 CALL	USD	121,335	(2,191)	(245)
1	SP 500 JAN 4900.0 31.01.24 CALL	USD	96,722	(1,598)	221
5	DJ EURO STOXX 50 20240119 C4700	EUR	14,921	(160)	890
5	DJ EURO STOXX JAN 4650.0 19.01.24 CALL	EUR	31,199	(390)	510
5	DJ EURO STOXX 50 20240119 C4675	EUR	21,704	(250)	800
5	DJ EURO STOXX JAN 4625.0 19.01.24 CALL	EUR	43,634	(595)	355
10	DJ STOXX50 WEKK1 20240105 C4600	EUR	32,104	(170)	2,730
				42,581	(102,739)

Tous les contrats d'options ont été effectués avec la contrepartie J.P. Morgan SE.

Veillez-vous référer à la note 9 concernant les Avoirs en banque et broker en rapport avec les contrats options.

L'engagement pour les options achetées n'est pas présenté.



Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2023, les contrats futures ouverts sont les suivants :

Belfius Fund Target Income 2032

Quantité (achat/(vente))	Description	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur devises					
50	EUR/USD (CME /202403)	USD	J.P. Morgan AG	6,245,757	156,158
Futures sur index					
4	S&P 500 EMIN /202403	USD	J.P. Morgan AG	863,591	9,204
20	DJ EURO STOX 202403	EUR	J.P. Morgan AG	904,330	(8,410)
					156,952

Veuillez-vous référer à la note 9 concernant les Avoirs en banque et broker en rapport avec les contrats futures.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Belfius Fund (ci-après la « SICAV ») est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Elle a été constituée à Luxembourg le 10 juin 2014 conformément à la législation du Grand-Duché de Luxembourg et pour une durée illimitée. La SICAV est soumise aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée (ci-après la « Loi du 10 août 1915 ») pour autant qu'il n'y est pas dérogé par la Loi. Son capital minimum est de EUR 1.250.000.

La SICAV est inscrite sur la liste officielle des Organismes de Placement Collectif (ci-après « OPC ») conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle que modifiée, concernant les organismes de placement collectif et ses dispositions d'application (ci-après la « Loi »). La SICAV remplit les conditions fixées par la partie I de la Loi et par la Directive Européenne 2009/65/CE.

Ses statuts ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en date du 19 juin 2014. Ils ont été modifiés pour la dernière fois le 5 octobre 2020 et les modifications correspondantes ont été publiées dans le Recueil Electronique des Sociétés et Associations (ci-après le « RESA »).

La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-187871.

Le compartiment suivant est actuellement disponible pour les investisseurs :

<u>Compartiment</u>	<u>Devise de référence</u>
Belfius Fund Target Income 2032	EUR

La structure de compartiments multiples offre aux investisseurs l'avantage de pouvoir choisir entre différents compartiments, mais aussi de pouvoir ensuite passer d'un compartiment à un autre.

Dans chaque compartiment, la SICAV peut émettre des actions nominatives différentes se distinguant notamment par des droits et commissions différents ou par leur politique de distribution.

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **C** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **Y** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par la Société de Gestion.

Les actifs des différentes classes sont fondus dans une masse unique.

L'objectif de la SICAV est de fournir aux actionnaires, par le biais des compartiments disponibles, un véhicule d'investissement idéal poursuivant un objectif de gestion bien déterminé, tenant compte du degré de risque auquel l'investisseur est prêt à faire face.

Les actions émises sont décrites en détail à la section « Changements intervenus dans le nombre d'actions pour l'exercice » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), les informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes sous la section (non révisée) Sustainable Finance Disclosure Regulation.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Le rapport annuel a été préparé sur la base des dernières valeurs nettes d'inventaire techniques non officielles, calculées pour l'établissement des états financiers de la SICAV au 31 décembre 2023. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment a été calculée le 2 janvier 2023 sur base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Evaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, et, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs non cotées ou non négociées sur un marché boursier ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisés sur ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculés sur base du coût moyen des investissements vendus.



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

c) Conversion des devises étrangères

Les valeurs exprimées en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont converties dans cette devise aux cours de change en vigueur à la clôture.

Les revenus et frais en devises autres que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellé en devises autres que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux cours de change en vigueur au jour de l'achat.

Cours de change utilisé au 31 décembre 2023:

1 EUR = 1.104650 USD

d) Etats financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV ainsi que l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR correspondent à la somme de l'état des actifs nets, de l'état variations des actifs nets de chacun des compartiments convertis dans la devise de la SICAV sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture.

e) Evaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu et, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur de marché des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la plus-value / (moins-value) non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur de marché des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / (moins-value) non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ».

Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Les contrats des options et futures ouverts, le cas échéant, sont détaillés dans la section « Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés ».

f) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

Par ailleurs, conformément aux pratiques des marchés obligataires, un « bid-offer spread » est appliqué lors des transactions d'achats ou de ventes de titres. Selon ce principe, les prix de vente et d'achat appliqués par le broker lors d'une transaction donnée ne sont pas identiques et leur différence constitue la rémunération du broker.

g) Produits

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon les termes de l'investissement sous-jacent. Les produits sont comptabilisés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à la date de détachement.

h) Abréviations utilisées dans le portefeuille-titres

A: Annuel

FL.R: Obligations à taux variable Q: Trimestriel

S: Semestriel

XX: Obligations perpétuelles

U ou ZCP: Obligation à zéro coupon



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam (ci-après dénommée la « Société de Gestion »), société en commandite par actions, ayant son siège social à L-8009 Strassen, 19-21 route d'Arlon, SERENITY – Bloc B, est désignée par la SICAV comme Société de Gestion de la SICAV en vertu d'un contrat conclu pour une durée indéterminée entre la SICAV et la Société de Gestion. Ce contrat peut être dénoncé par chaque partie moyennant un préavis écrit de 90 jours.

Candriam a été constituée à Luxembourg le 10 juillet 1991. Elle a commencé ses activités de gestion le 1er février 1999 et est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Candriam a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la Loi et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Succursale belge, Candriam – Succursale française, Candriam – UK Establishment.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'actions	ISIN	Commission de gestion
Belfius Fund Target Income 2032	C	Capitalisation	LU2404886470	0.60%
	Y	Capitalisation	LU1558150949	0.25%

Le tableau ci-après présente les taux annuels de commission de gestion maximums appliqués aux OPC investis par Belfius Fund Target Income 2032 au 31 décembre 2023 :

Fonds cible	Taux maximum
CANDRIAM ABSOLUTE RETURN EQUITY MARKET NEUTRAL Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING DEBT LOCAL CURRENCIES Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EURO CORPORATE Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EURO GOVERNMENT Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS GLOBAL HIGH YIELD Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS GLOBAL INFLATION SHORT DURATION Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS INTERNATIONAL Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN Z C	0.00%
CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Z C	0.25%
CANDRIAM EQUITIES L EMERGING MARKETS Z C	0.00%
CANDRIAM EQUITIES L EUROPE INNOVATION Z C	0.00%
CANDRIAM EQUITIES L GLOBAL DEMOGRAPHY Z C	0.00%
CANDRIAM EQUITIES L ONCOLOGY IMPACT Z C	0.00%
CANDRIAM EQUITIES L ROBOTICS & INNOVATIVE TECHNOLOGY Z C	0.00%
CANDRIAM MONEY MARKET EURO Z C	0.00%
CANDRIAM MONEY MARKET USD SUSTAINABLE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY CLIMATE ACTION BF C	0.30%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMU Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE SMALL & MID CAPS Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	0.00%

Note 4 - Commissions de distribution

En rémunération de son activité de commercialisation, la Société de Gestion perçoit des commissions de distribution exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment de la SICAV.

Compartiment	Classe d'actions	type d'actions	ISIN	Taux
Belfius Fund Target Income 2032	Y	Capitalisation	LU1558150949	1.20%

Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque trimestre, au plus tard dans le mois suivant.



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions d'Administration

Commissions d'Administration Centrale

Par une Convention d'Administration Centrale conclue pour une durée indéterminée, la Société de Gestion a délégué les fonctions d'administration centrale incluant les fonctions d'Agent Domiciliaire, d'Agent Administratif, d'Agent de Registre et de Transfert et d'Agent de cotation du Fonds à CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Les taux maximums en vigueur au 31 décembre 2023 pour Belfius Fund Target Income 2032 sont :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'actions	ISIN	Taux maximum
Belfius Fund Target Income 2032	C	Capitalisation	LU2404886470	0.04%
	Y	Capitalisation	LU1558150949	0.04%

Commissions de « Legal Fund Engineering »

En rémunération de son activité administrative et de « set-up » de la SICAV, la Société de Gestion perçoit des commissions de « Legal Fund Engineering » exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment de la SICAV.

Les taux maximums en vigueur au 31 décembre 2023 pour Belfius Fund Target Income 2032 sont :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'actions	ISIN	Taux
Belfius Fund Target Income 2032	C	Capitalisation	LU2404886470	0.02%
Belfius Fund Target Income 2032	Y	Capitalisation	LU1558150949	0.02%

Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque trimestre, au plus tard dans le mois suivant.

Note 6 - Commissions de Dépositaire

CACEIS Bank, Luxembourg Branch (ci-après le « Dépositaire ») a été désignée comme banque dépositaire et agent payeur principal aux termes d'une convention à durée indéterminée signée entre la SICAV et le Dépositaire.

Le Dépositaire reçoit en rémunération de ses services une commission de Dépositaire exprimée en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment et payable par la SICAV à la fin de chaque trimestre.

Les taux maximums en vigueur au 31 décembre 2023 pour Belfius Fund Target Income 2032 sont :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'actions	ISIN	Taux
Belfius Fund Target Income 2032	C	Capitalisation	LU2404886470	0.01%
Belfius Fund Target Income 2032	Y	Capitalisation	LU1558150949	0.01%

Note 7 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises. En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05% payable trimestriellement et calculée sur l'actif net de la SICAV à la fin de chaque trimestre. Ce taux est réduit à 0,01% pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels.

Aucune taxe d'abonnement n'est due sur les avoirs que la SICAV détient dans des parts d'autres OPCVM déjà soumis à la taxe d'abonnement à Luxembourg.

Note 8 - Autres frais

La rubrique Autres frais présentée dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 inclut :

Compartiment	Description	Montant (en EUR)
Belfius Fund Target Income 2032	Frais de conseil	7,674
	Frais de directeurs	20,000
	Frais CSSF	9,250
	Frais de TVA	272
	Autres frais	1,806
	Total	39,002



Autres notes aux états financiers

Note 9 - Avoirs en banque et broker

Les Liquidités en banque et détenues auprès de courtiers présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes de trésorerie, les liquidités détenues auprès de comptes de courtiers sur des futures et options.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Avoirs en banque et broker » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

Compartiment	Liquidités détenues auprès	
	Devise	des courtiers
Belfius Fund Target Income 2032	EUR	215,841

Note 10 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

La liste des achats et ventes de titres composant les portefeuilles-titres est tenue gratuitement à la disposition de l'investisseur au domicile de la SICAV.

Note 11 - Evènements post-clôture

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Exposition au risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le conseil d'administration de la Société doit déterminer le mode de gestion des risques de la Société, en utilisant soit l'approche par les engagements, soit l'approche VaR.
La SICAV utilise l'approche par les engagements pour le calcul du risque global.

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

La Société de gestion n'exerce pas de droit de vote pour les fonds considérés.
Pour toutes les questions relatives à l'engagement, nous nous référons à la politique d'engagement et aux rapports associés, tous disponibles sur le site internet Candriam <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2023, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : EUR 17,425,254.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : EUR 6,348,617.
- Nombre de bénéficiaires : 146.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR 5,155,684.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : EUR 2,015,066.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (c.à.d. Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, au cours de l'exercice clos le 31 décembre, 2023 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : EUR 25,071,403.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : EUR 8,188,525.
- Nombre de bénéficiaires : 245.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire financier par délégation ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire financier par délégation.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR: 6,214,566.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire financier par délégation (hors direction générale) : EUR 4,602,623.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (c.à.d. Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire(s) d'investissement, au cours de l'exercice clos le 31 décembre, 2023 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : EUR 19,094,936.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : EUR 6,255,350.
- Nombre de bénéficiaires : 202.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire financier par délégation ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire financier par délégation.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR 4,298,365.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire financier par délégation (hors direction générale) : EUR 3,422,966.

La politique de rémunération a été revue en dernier lieu par le comité de rémunération de Candriam le 29 janvier 2021 et a été adoptée par le Conseil d'administration de Candriam.



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012

La SICAV n'investit dans aucun instrument financier concerné par SFTR.

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Belfius Fund Target Income 2032

Le fonds Belfius Fund Target Income 2032 est classé sous article 6 du règlement SFDR.

Il n'intègre pas systématiquement les caractéristiques ESG dans son cadre de gestion. Néanmoins, les risques de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement par la politique d'exclusion de Candriam qui exclut certaines activités controversées.

Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental